



CREFOP Normandie

Compte-rendu Groupe de Travail illettrisme 13.12.2024

Lieu	visio
Participant(e)s	SGAR : Sylvain Borde / Région : Caroline Ollivier/ ANCLI : Géraldine Chambon/ CGT : Lionel Logeron / MEDEF : Claire DRIEU / CARIF-OREF : Aicha Talbi, Sandra Dos Santos, Laure BARAZZUTTI
Excusé(e)s	

M. Borde accueille les participants.

Il présente Laure Barazzutti, animatrice du CREFOP, arrivée le 25.11.2024 qui participera à l'ensemble des travaux afin de faire le lien et de la transversalité entre toutes les instances.

Il rappelle :

- Le groupe de travail prépare la future feuille de route régionale sur l'Illettrisme.
 - Objectif de la feuille de route : Fédérer les acteurs régionaux autour de la prévention de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme pour améliorer les compétences de bases des normands.
- Axes de la feuille de route (axes à confirmer) :
 - Prévention à destination des publics enfants et familles
 - La formation/remédiation à des destinations des publics jeunes, adultes, demandeurs d'emploi et salariés
 - La valorisation des outils existants (?)
 - La sensibilisation et la professionnalisation des acteurs (?)
- Élément clé de la démarche :
 - Mobiliser les acteurs : Associer l'ensemble des acteurs autour de la table pour partager la feuille de route avant que celle-ci soit validée et signée. L'idée consiste à intégrer de nouveaux acteurs à ce que les acteurs soient force de proposition et portent des actions dans une démarche opérationnelle.
- En transversalité, la dimension du repérage qui reste transversale et essentielle

Le groupe de travail a pour objectif de poursuivre collectivement la réflexion.

Il s'agira de se mettre en ordre de marche afin de monter les actions et voir comment celles-ci pourront se

déployer sur les 3 axes, suivant les partenaires associés.

Au regard des publics, on peut penser que plusieurs partenaires se mobilisent déjà et se mobiliseront suivant leurs compétences et publics cibles : par exemple, concernant les salariés cela relèvera plus du champ des partenaires sociaux, concernant les demandeurs d'emploi de France Travail...

La comitologie est à définir, aussi il propose de s'inspirer de la démarche d'Auvergne Rhône Alpes, où 3 comités techniques ont été créés chacun suivant l'un des champs identifiés :

- Illettrisme, travail pour les actifs
Réseau pour l'emploi au regard de la mise en place des comités territoriaux pour l'emploi
- Remédiation des acteurs situés dans le champ de l'accompagnement des publics les plus fragiles

Aussi, à ce stade, il s'agit de se partager le travail, dans chacun des 3 groupes, délimiter le périmètre.

Le 3^{ème} groupe :

- Semble le plus complexe et le plus transversal, c'est celui de la remédiation. Diversité des acteurs :
 - o Champ social (DRAC-médiathèque, France Travail), groupe le plus hétéroclite. Cela implique de réaliser une pré liste des acteurs en amont ; Emmaüs, la Croix Rouge....
 - o Départements, entrée à préciser, une réflexion est à mener, ; via le RSA, ou via les réseaux pour l'emploi ?
 - o Scolaires, à partager avec le Rectorat

Echanges :

Mme Ollivier qui reprend les échanges en cours s'interroge sur le périmètre des 3 comités techniques et la difficulté à capter les publics. Elle se questionne et évoque que les acteurs cités ont déjà des espaces de travail commun. Comment demander à des territoires de mieux détecter les publics ? Questionnement également sur les enjeux, sont-ils partagés avec les autres acteurs, les territoires ?

Au niveau territorial, est proposé un lien afin de tenter d'intégrer la prise en compte de la feuille de route via les futurs comités locaux qui vont se mettre en place, et voir également au niveau départemental.

Mme Talbi, propose de formaliser une trame commune qui pourrait servir à chaque partenaire, par exemple une trame sur la « détection » ; par quoi commencer, les étapes, comment procéder. Au niveau les outils, quels outils existent, comment les mobiliser, indiquer aux acteurs une marche à suivre afin de leur faciliter la tâche. Elle précise que les acteurs sont différents, ainsi que les publics, cependant quand il s'agit de traiter l'illettrisme, la démarche logique est toujours la même ; sensibiliser, comprendre le public, adapter l'action à l'environnement.

Est collectivement validée la nécessité de :

- Définir la feuille de route, les grandes étapes,
- Partager un niveau de connaissance commun afin que chacun parte du même niveau,
- Besoin d'un « mode d'emploi » dont chaque acteur peut se saisir.
- Faire connaître les solutions, les modes opératoires, les conditions de prise en charge financières
- S'interroger sur les questions financières

Me Chambon, partage l'intérêt d'une approche collective et donc d'un document transversal, une trame qui serve de base à tous. Elle s'interroge cependant sur le groupe 3.

M. Logeron, est intéressé afin de partager une trame commune. Il précise que les comités locaux sont en cours d'installation, et qu'à ce stade il existe peu de lisibilité sur les acteurs en présence, la constitution d'un noyau dur puis des acteurs invités.

Est évoqué sur la question de l'entreprise :

- le risque de décrochage de certains salariés, avec la difficulté à les identifier, les sensibiliser et faire qu'ils

soient accompagnés. La question de la durée des formations qui sont longues, leurs couts, les questions de prises en charge.

- Question des entreprises qui rencontrent des difficultés à recruter, ce qui pose la question des compétences (chef de quart).
- Mme Dos Santos précise que le CARIF-OREF a répondu à un appel à projet et qu'un état des lieux en entreprise a été enclenché. L'étape suivante consiste à proposer un module de sensibilisation aux entreprises, sachant que l'outillage existe, cependant il existe peu de solutions en termes de formation. Un travail reste à réaliser avec l'ANCLI sur ce dernier point.

Est évoqué une approche de type, « Guide des bonnes pratiques » ; partager la vision, l'approche, la méthodologie, regrouper l'ensemble des outils existants.

M. Borde précise qu'il est souhaitable que chacun dans son champ d'action, puisse préciser par thématiques :

- quels outils valoriser ; mieux faire connaître les outils existants, de l'ANCLI, du CRIA
- quelles approches, formation, accompagnement.

Peut-être envisager un groupe de travail « entreprises ».

Il s'agit de présenter ce qui a déjà été travaillé ensemble au sein du groupe de travail et le partager plus largement avec l'ensemble des acteurs.

Mme Drieu et M. Logeron, proposent de prendre la main sur la question de l'entreprise et des salariés, ils vont en échanger avec les autres organisations patronales et syndicales.

M. Borde sur les demandeurs d'emploi.

Il va faire le lien avec la mise en place des réseaux pour l'emploi, au niveau des 3 instances du CRPE, régionale, départementale et locale.

A voir qui peut se charger de la question de l'accompagnement des publics les plus fragiles, une approche rassemblant les acteurs comme en AURA semblé être la voie à emprunter.

Le CRIA va initier des trames de travail qui seront à compléter par chacun et seront préciser.

Il est convenu que dès que la trame est prête elle sera envoyée aux membres du groupe de travail qui auront une quinzaine de jours pour la compléter.

Prochaine réunion le 14.02.2025